



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

1 / 3



Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Connaître les obligations légales des contrats de travail (CDD, Intérim, CDI, contrats aidés, etc..).
- Rédiger un contrat de travail, choisir les clauses.
- Connaître les déclarations et documents obligatoires.
- Faire le point sur les différents points d'actualité sociale et être capable de mettre en place une veille concernant la législation du travail en tant que salarié de TPE en charge de la gestion du personnel.



Durée de formation

3 jours soit 21 heures



Public

Toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux ou mettre à jour ses connaissances en droit du travail.



Prérequis

Aucun pré-requis.



Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation et certificat de réalisation.



Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter/Accompagnement individuel.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

La pédagogie est basée l'alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion et de confrontation d'expériences.

Support de cours écrit.

Programme

1. CONNAÎTRE LES SOURCES DU DROIT DU TRAVAIL

- La place grandissante des sources internationales et européennes
- Savoir identifier les règles applicables à l'entreprise (conventions collectives, accord, règlement intérieur, les accords de branches et d'entreprises.)
- Rôle de la jurisprudence
- Le droit du travail et ses nouveautés



LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

2 / 3



2. L'EMBAUCHE

- Principe de non-discrimination et d'égalité des chances dans le choix des candidats
- Effectuer les formalités administratives : Déclaration Unique d'Embauche (DPAE), registre du personnel
- Les déclarations aux différents organismes
- Les formulaires
- Les délais
- La période d'essai : La détermination, Le renouvellement
- La modification et le renouvellement de contrat
- Les différents types de contrats, leurs particularités et obligations : le CDI, le CDD, le contrat de travail temporaire, les contrats ouvrant droit à des aides de l'État.
- Analyse des clauses utiles ou obligatoires : dispositions en matière de période d'essai, clauses de mobilité, d'objectifs, de non-concurrence...

3. GÉRER LA DURÉE DU TRAVAIL

- Les différents temps de travail
- Organiser le temps de travail selon l'activité de l'entreprise
- Gérer les temps autres que le travail effectif : congés, repos, astreintes, travail de nuit ou de week-end, déplacement
- Gérer les heures supplémentaires

4. LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Par accord des parties : départ négocié, rupture conventionnelle, force majeure
- À l'initiative du salarié : démission, prise d'acte de rupture, résiliation judiciaire, départ à la retraite
- À l'initiative de l'employeur : mise à la retraite, licenciement (choix du motif et ses conséquences)

5. FIN DE CONTRAT ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

3 / 3



- Solde de tout compte
- Certificat de travail
- Déclaration Assedic

6. LES NOUVELLES RÉFORMES ET LES CONSÉQUENCES POUR L'ENTREPRISE

- Tour d'horizon de l'actualité législative et réglementaire notamment sur :
 - le nouveau mode de rupture du contrat de travail
 - rupture conventionnelle ou autres formes de ruptures
 - les obligations à respecter, les risques pour l'employeur

7. L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES MODES DE RUPTURE DE CONTRAT ?

- Licenciement pour motif personnel
- Les réformes en cours et à venir
- Conséquences pour la rupture, les dernières précisions législatives
- Les évolutions en matière de période d'essai
- La réforme du dialogue social – la réforme de la durée du travail
- Le temps de travail : les heures supplémentaires, rachat de jours, compte épargne temps
- Le travail le dimanche
- Les évolutions sur le temps de travail effectif (précisions apportées par la jurisprudence)
- Les nouveautés en matière de santé et de sécurité au travail
- Le harcèlement et les discriminations
- Stress au travail
- Égalité professionnelle hommes / femmes